

## Le label "Notre village terre d'avenir" renouvelé à Eyne



*Les membres du jury ont décerné le label à 6 nouvelles collectivités et ont renouvelé le label à 5 collectivités dont Eyne.*

Distinction. Une deuxième Hirondelle a été attribuée à la commune.

Dernièrement, les membres du comité national de labellisation et d'évaluation se sont réunis afin d'expertiser les dossiers présentés par les collectivités candidates au label "Notre village terre d'avenir" et à son renouvellement. Dans sa démarche, l'association nationale Notre village accompagne les communes, les communes nouvelles et les communautés de communes dans l'élaboration et la mise en place de l'Agenda 21 "Notre village terre d'avenir", du diagnostic à l'évaluation. L'Agenda 21 local "Notre village terre d'avenir" est un plan stratégique d'actions qui traite des enjeux locaux et prioritaires du développement durable à l'échelle du territoire concerné, tout en intégrant les notions de gouvernance et de participation avec tous les acteurs. Les actions sont entreprises à plus ou moins long terme avec pour objectif une amélioration continue. Créée par l'association nationale Notre village, le label, symbolisé par une hirondelle, vise à promouvoir et maintenir une qualité de vie au sein des collectivités engagées. Il est attribué pour trois ans par les membres du jury du comité national de labellisation et d'évaluation, composé d'élus et de représentants institutionnels et privés.

["Revenir à des logiques de bon sens"](#)

Les membres du jury ont renouvelé le label "Notre village terre d'avenir" à la commune d'Eyne qui s'est vu attribuer une Hirondelle supplémentaire, soit deux au total depuis 2011. Pour Alain

Bousquet, maire, "notre engagement est une vieille philosophie d'Eyne, celle de la charte de Rio de Janeiro en 1992 avec une nouvelle façon de fonctionner et de voir les choses et revenir à des logiques de bon sens. Au travers de la démarche, nous avons une liste d'enjeux concernant des gestions vertueuses de l'espace, l'environnement, poubelles, eau et assainissement. L'Agenda 21 dans son esprit représente bien l'outil nécessaire au dialogue indispensable qui préparera notre commune à ce nouveau défi pour nos générations futures". Les actions menées par la commune : réhabilitation d'éléments en pierres sèches, étude de faisabilité technique pour la création d'une retenue collinaire, création d'un dispositif de gestion quantitative de la ressource en eau pour les agriculteurs, création d'un parking ombrière photovoltaïque, aide à l'installation d'un nouveau service de boulangerie bio, création de logements sociaux au sein de la résidence des Verts sapins en pied de pistes, etc. ont penché pour le renouvellement du label.

CORRESPONDANT